

AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R. 123-3 à R. 123-27, et R. 512-14 du code de l'environnement)

UNE ENQUETE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSEE SUIVANTE :

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION DE POURSUIVRE L'EXPLOITATION CONJOINTE ET SOLIDAIRE D'UN COMPLEXE CÉRÉALIER, AVEC EXTENSION DE LA CAPACITÉ DU STOCKAGE EN VRAC DE CÉRÉALES COMPRENANT L'IMPLANTATION DE TROIS NOUVELLES CELLULES MÉTALLIQUES VERTICALES.

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : SOCIÉTÉS SOUFFLET AGRICULTURE ET MALTERIES FRANCO-BELGES - SIÈGE SOCIAL COMMUN: QUAI DU GÉNÉRAL SARRAIL, BP 12, 10402 NOGENT SUR SEINE CEDEX.

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : PITHIVIERS LE VIEIL, LIEUDIT « LA MALTERIE ».

DURÉE DE L'ENQUÊTE : DU 24 JUIN AU 29 JUILLET 2013 INCLUS.

LE DOSSIER, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE, EST DÉPOSÉ À LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

LES RÉSUMÉS NON TECHNIQUES DES ÉTUDES D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET (www.loiret.pref.gouv.fr).

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DU SIÈGE SOCIAL COMMUN DES SOCIÉTÉS SOUFFLET AGRICULTURE ET MALTERIES FRANCO BELGES.

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. RAYMOND HARO, OFFICIER DE GENDARMERIE EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, À LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL, AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

- LUNDI 24 JUIN 2013, DE 9 H 00 A 12 H 00
- SAMEDI 6 JUILLET 2013, DE 9 H 00 A 12 H 00
- LUNDI 29 JUILLET 2013, DE 14 H 00 A 17 H 00.

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, PAR VOIE POSTALE, À LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL.

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE À LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET (DDPP - SEI) ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET.

M. PASCAL VEUILLE, RETRAITÉ DE L'ARMÉE DE L'AIR, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SUPPLÉANT, EXERCERA, EN CAS D'EMPÊCHEMENT DE M. RAYMOND HARO, LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR JUSQU'AU TERME DE LA PROCÉDURE.

À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LE PRÉFET DU LOIRET PRENDRA UN ARRÊTÉ DE REFUS OU D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.